

Il peut être désagréable aux spéculateurs des choses saintes de voir suspendu sur leur tête un qualificatif qui les coiffe si bien, mais jamais un homme sincère dans sa religion n'a redouté de se le voir appliqué.

Eh non, nous faisons des réserves :

Calotins, oui, les directeurs de journaux qui battent monnaie avec la religion; *calotins* les politiciens qui cachent leurs mauvais votes derrière les curés; *calotins* les commerçants qui se servent de l'appui clérical pour voler leurs clients; *calotins* les vieux rentiers paillardes qui cachent leurs frasques derrière des visites d'église.

Les voilà les *calotins* !

Choisissez !

Et d'un autre côté, que signifie cette sortie contre les Français et ces accusations d'irrévérence ?

Qu'est-ce que vous connaissez des Français ; voyons, messieurs ?

Est-ce par quelques clients de lupanars que vous avez rencontrés dans vos quinze jours de séjour à Paris ; est-ce par quelqu'aigri de dix siècles de domination cléricale implacable dont vous avez entendu les divagations, que vous prétendez juger la France ?

Eh non. Tenez-vous le pour dit. En France on respecte autrement l'Eglise que dans le catholique Canada. Examinez la foule qui s'agenouille dans les temples majestueux de la vieille Gaule, puis reportez vos yeux sur la foule qui grouille dans vos cathédrales inachevées, et vous sentirez la différence ; vous en aurez honte !

Mais non, il ne vaut mieux pas approfondir et glisser, car cela nous entraînerait trop loin, s'il fallait tout dire.

D'ailleurs, pourquoi se fâcher, pourquoi se faire de la bile ?

Que voulait donc en somme ce filandreux article où s'étaient tant de méchancetés alliées à tant d'hypocrisie et de platitude :

Dans un pays comme le nôtre, les journaux politiques ont doublement tort de donner dans ce travers. Ils savent que ces écarts seront exploités, non contre eux, mais contre leur parti tout entier. L'intérêt du parti n'est pas leur propriété ; ils n'ont pas le droit de le compromettre pour un bon mot, surtout quand il est d'un goût douteux.

C'est ça, voilà le fond de ces belles tirades : la quête au vote clérical.

Eh bien, tant pis pour vous ; vous l'aurez peut-être, mais alors, gare à vous !

Gare à Laurier s'il arrive au pouvoir dans les plis des absorbantes soutanes.

Le clergé a tué Mercier dans Québec.

Le clergé tuera Mowat dans Ontario.

Le clergé tuera Laurier s'il a la faiblesse de suivre les conseils de ceux qui ne sont ses amis que du côté de la poche et méprise les sages avis de ceux qui lui parlent du fond du cœur.

DUROC.

L'UNIFORMITÉ DES LIVRES D'ECOLE

L'absence de Monseigneur Bégin lors de la réunion du Conseil de l'Instruction Publique a retardé la solution de cette question de l'établissement de l'uniformité des livres classiques, dont il est un des champions.

La *Vérité*, qui est le protecteur né de tous les Frères fabricants et imprimeurs de manuels, profite de l'occasion pour tomber à bras raccourcis sur la mesure qu'elle accuse déjà d'être coupable de tous les maux possibles et imaginables.

Ses raisons, toutes de boutique, se résument à ceci :

Parce que l'uniformité créerait un monopole odieux, donnerait peut-être lieu à des spéculations scandaleuses, étoufferait toute louable émulation, arrêterait le progrès et l'amélioration des livres et des méthodes, causerait de grands préjudices aux auteurs, etc.

Inutile d'insister sur cette opposition dont le fond est trop visible.

Sous prétexte d'empêcher un monopole odieux mais impossible, si l'on se rappelle les conditions du projet, qui permettraient au conseil possesseur des clichés de faire imprimer les ouvrages où il lui plairait, on veut éterniser le monopole que se sont créé certaines imprimeries de Petits Frères sans payer de taxes et par la concurrence aux ouvriers pères de famille.